

Le 66ème congrès (Assemblée générale selon les nouveaux statuts de la LASEL asbl) de la LASEL a eu lieu le mardi 8 février 2011 à l'École privée Sainte-Anne de Ettelbruck.

- Allocution de bienvenue par Madame Sabine Augustin-Bech

Madame Sabine Augustin-Bech présente l'École privée Sainte-Anne et attire l'attention sur le fait que leurs infrastructures ne peuvent pas rivaliser avec toutes les autres écoles, mais se montre cependant satisfaite des rénovations effectuées et de la nouvelle annexe. De plus, les enseignants en éducation physique ont la possibilité d'utiliser la salle de sport "Deich" avec son mur d'escalade intérieur.

Elle est d'avis qu'il faut combattre le manque de mouvement chez les jeunes. Le sport permet de canaliser l'agressivité, d'apprendre à accepter des règles, de travailler avec discipline et d'améliorer l'estime de soi.

Dans cette optique, elle soutient les championnats interécoles, car ils permettent aux jeunes de faire de nouvelles rencontres et de nouer des relations sociales. Elle remercie les enseignants en éducation physique pour leur engagement et est fière que la section sportive de l'École privée Sainte-Anne se retrouve à la 19ème place sur 43 (écoles participantes) et ce malgré une population exclusivement féminine.

- Appel nominal des délégués

39 sections sportives sur 44 sont présentes.

Absents: EEL, LTB, LTEsch

Excusés: SLP, WAL

Monsieur Claude Hoffmann demande d'excuser Messieurs Guy Fusenig et Claude Schumacher.

Après l'adoption de l'ordre du jour, Monsieur Claude Hoffmann demande à l'assemblée d'observer une minute de silence à la mémoire du défunt Monsieur Lull Gillen, qui en 1947 a remporté la médaille d'argent en poursuite individuelle lors des épreuves cyclistes des Jeux mondiaux universitaires à Paris.

- Allocution d'introduction et rapport moral du Président Monsieur Fernand Claude

Monsieur Fernand Claude remercie tout d'abord les sponsors, les directeurs, les enseignants en éducation physique, les directeurs sportifs, les fédérations et arbitres ainsi que la presse sportive pour leur support tout au long de l'année 2010.

Il attire cependant l'attention sur le problème du double emploi de certaines salles de sports pour les leçons d'éducation physique obligatoires et les compétitions LASEL.

En effet, si on prend l'exemple de la "Coque", Monsieur Fernand Hengel a exprimé son mécontentement quant au fait que les écoles dont les cours EPS se déroulent à la "Coque" n'ont quasi jamais la salle qui leur est attribué, à leur disposition pour un cycle d'enseignement complet. Lors de compétitions tels que le "Fun in Athletics" ou le "Mini-Handball", elles doivent céder leur place à la LASEL.

Le comité comprend le mécontentement des enseignants concernés, mais précise que la "Coque" est un établissement de service public et est destinée à accueillir diverses manifestations sportives et culturelles.

Ceci constitue à nouveau la preuve que beaucoup d'écoles ne disposent toujours pas d'infrastructures adéquates pour accueillir le nombre croissant d'élèves d'une part et que d'autre part, le jeudi après-midi, qui était destiné aux compétitions et initiations sportives de la LASEL, n'est toujours pas protégé.

Une demande de remédiation à ce sujet a déjà été introduite à plusieurs reprises auprès du ministère compétent, mais les solutions se font attendre. Et ce, dans une période où l'on parle de plus en plus du manque de mouvement chez les jeunes, fait attesté par maintes études ordonnées par les 3 ministères : Education nationale, Sports et Santé.

La LASEL est néanmoins motivée à continuer dans sa voie et à améliorer l'offre sportive, afin de permettre aux élèves n'ayant pas d'accès à un club, à s'adonner aux joies et aux bénéfices de la pratique d'un sport soit en initiation soit en compétition.

Monsieur Fernand Claude fait un vif appel à ce que, lors d'une manifestation de la LASEL, les élèves, en chaque circonstance, soient accompagnés par un enseignant comme l'exige le règlement.

- Intervention de Monsieur Michel Lanners, représentant du MENFP

Monsieur Lanners remercie la LASEL pour l'invitation et est très heureux de participer à l'Assemblée d'autant plus que lui aussi était enseignant en éducation physique. IL défend la LASEL en tant qu'association indispensable au prolongement du sport scolaire obligatoire. Son père était déjà actif dans la LASEL et cette après-midi va lui permettre de revoir d'anciens collègues.

Pour lui, le sport est le précurseur de l'enseignement par compétences et a de tout temps préconisé la valeur de l'effort. Sans travail et sans entraînement, pas de diplôme. De plus, le sport est toujours très populaire chez les élèves et Monsieur Lanners remercie les enseignants en éducation physique qui encadrent les élèves lors des compétitions LASEL, de leur engagement.

- Rapport d'activité sportive par Monsieur Tom Pundel

Photos à l'appui, il présente le volet le plus intéressant de l'assemblée: les résultats des activités nationales, internationales et du tournoi universitaire. Les délégués peuvent se rendre compte de la multitude de l'offre et de la grande participation de nos élèves tout au long de l'année.

- Compte rendu par le Président de la Commission des Finances Monsieur Paul Hengesch

Monsieur Hengesch précise que personne n'est né comptable et que cette tâche n'est guère facile. Il explique que les bilans annuels ne sont pas toujours en équilibre à cause des reports de dette et qu'il y a une perte dans la trésorerie car certaines décharges, qui n'ont pas été payées par le ministère, sont retournées dans les caisses de l'Etat.

En résumé, on peut dire que la situation financière de la LASEL reste saine, malgré une diminution des subsides du MENFP.

Les réviseurs de caisse Mme José Frideres et M. Emile Hermes félicitent le comité pour cette comptabilité exemplaire qui a été contrôlée le 31 janvier 2011. Ils précisent également que ceci représente un travail énorme et remercient Monsieur Hengesch pour cette trésorerie impeccable.

- Admission de nouvelles sections sportives

Le Lycée Bel-Val présente sa candidature et Madame la Directrice, Astrid Schuller, explique que le nom du Lycée provient d'une source qui coule sur le site, la source Bel-Val. Le Lycée ouvrira ses portes en septembre 2011 et accueillera à peu près 500 élèves de 7ème et de 10ème.

La demande d'adhésion de la 45ème section sportive membre de la LASEL est acceptée par l'assemblée.

- Désignation des réviseurs de caisse pour l'année 2011

Monsieur Emile Hermes annonce qu'il n'assurera plus le poste de réviseur pour l'année 2011. Madame José Frideres accepte d'assumer cette charge pour l'année à venir. Un des 2 suppléants, à savoir M. J.-Paul Weynandt ou M. Aloyse Schaefers reprendra le poste vacant.

- Interpellations

Aucune interpellation écrite n'ayant été introduite et comme il n'y a pas de prise de parole parmi les délégués, le secrétaire général profite de l'occasion pour fournir quelques précisions concernant l'assurance-accident de l'AAA qui couvre les activités de la LASEL:

Tout enseignant est assuré contre les dégâts matériels et corporels par l'assurance accident pendant tout trajet en voiture privée du domicile vers le lieu de travail et vice-versa.

Si une activité périscolaire est autorisée et assurée, il s'ensuit que le trajet en voiture est également assuré pour les enseignants aussi bien que pour les élèves utilisant leur propre voiture.

Les enseignants sont néanmoins appelés à clarifier en début d'année scolaire avec leur Direction si les déplacements en voiture privée par les élèves vers une compétition LASEL sont autorisés ou non.

Dans les cas où un minibus de l'école est utilisé, l'assurance-accident de l'Etat n'intervient pas pour les dégâts matériels. En effet l'Etat ne peut pas rembourser de l'argent à une école publique.

Monsieur Pol Hengesch demande aux sections sportives de lui transférer les factures de bus dans des délais raisonnables et remercie les sections sportives qui font du « covoiturage » en utilisant un seul bus afin d'alléger le budget.

- Remise des trophées 2010

Monsieur Claude Hoffmann prend la parole pour proclamer les vainqueurs des coupes récompensant les trois premiers lycées du classement, à savoir, LGL – AL – LCD, ainsi que les vainqueurs de l'AXXESS Cross 2010 : le Lycée Français pour les filles et les garçons.

Un trophée est également remis au LGE en tant que vainqueurs filles et garçons du classement interlycées du championnat d'athlétisme sur piste, et au LCE en tant que meilleure section sportive en football.

Les différentes coupes sont remises par MM. Roland Heintz et Roger Brachmond, présidents d'honneur de la LASEL, ainsi que par les « anciens » Boy Bofferding, François Meysembourg et Jean Majerus.

Les diplômes « Champion LASEL » seront remis à la fin de l'année scolaire.

Les élèves présents lors de cette Assemblée générale reçoivent un cadeau de remerciement.

Un vin d'honneur, offert par la Direction de l'Ecole privée Sainte-Anne, clôture le Congrès 2011 de la LASEL.

La prochaine Assemblée générale aura lieu en février 2012 au Lycée technique Mathias-Adam à Lamadelaine.